



# ***Gestionnaires administratifs, le SNPA se bat pour qu'on ne nous oublie pas !***

*Le Directeur Général a invité les Secrétaires Généraux à une rencontre le 19 mai, pour une reprise du dialogue social et la construction d'un plan de travail.*

*Le DG dit vouloir « sortir d'un face à face stérile dont chacun se rejette mutuellement la responsabilité » et indique qu'il « souhaite qu'ensemble nous mettions au point au cours de cette réunion, une méthode de travail relative à la conduite du dialogue social face aux échéances qui sont les nôtres. »*

**Le SNPA sera présent à cette réunion, car il entend défendre les nombreux dossiers des Gestionnaires administratifs.**

Le préalable à toute négociation, qui était la levée des plaintes concernant environ 80 collègues, est rempli depuis longtemps maintenant. Alors le SNPA souhaite faire entendre la voix des Gestionnaires administratifs et il est parfaitement conscient qu'à force, tout éloignement prolongé de la table des négociations est préjudiciable aux intérêts des personnels.

Dès lors que l'on est dans une communauté de travail, chacun peut faire le constat de ce qui avance et de ce qui stagne, et sait aussi mesurer l'attention portée à telle ou telle composante de cette communauté.

S'il n'est pas dans le propos du SNPA de jalouser le passage de tous les C techniques en TO, ce qui représente tout de même un coût d'environ 4 M€ en année pleine dans une période très difficile pour l'Etablissement (qui pourrait connaître un déficit d'environ 100 M€ en 2009), le SNPA exige par contre que des mesures soient prises aussi pour les Gestionnaires administratifs, Grands oubliés de la réforme statutaire de 2002. **Les inégalités de traitement infligées aux Gestionnaires administratifs sont devenues aujourd'hui inacceptables, c'est pourquoi le SNPA exige entre autre :**

- La poursuite du passage de C en B, comme cela se fait d'ailleurs dans d'autres administrations
- L'aboutissement des promesses faites en matière d'extension et d'amélioration du SA+
- La nomination immédiate des lauréats du concours interne d'attachés et de la liste d'aptitude 2008
- Un positionnement marqué des Cadres administratifs dans les emplois de direction
- Le relèvement du taux de référence de la PSR (figé depuis 2003), et le versement du solde de l'année N-1 en mars comme pour nos collègues contractuels de droit privé, avec un effort particulier pour les Adjointes administratifs qui sont maintenant au dessous des taux servis à nos collègues du Ministère de l'agriculture
- La revalorisation de la part employeur en matière de restauration, comme cela avait été envisagé en début d'année.

**C'est ceci et d'autres choses encore que le SNPA mettra sur la table le 19 mai prochain. Le DG et la DRH doivent prendre en compte ces demandes frappées au coin de l'équité.**